



Réunion du Conseil municipal du 01 avril 2022

Convocation du : 25/03/2021

Présents (dans l'ordre du tableau) :

Mme Christiane BRUN-JARRY,
M. Bruno LOUBATIERE,
Mme Émilie AFFASSI
M. Jean Claude GENE BRIER,
Mme Sylvie SIEWIERSKI,
M. Bruno CHANAL,
M. Thierry PERRET,

Pouvoir : M. Rémi VEGARA donne pouvoir à M. Bruno LOUBATIERE
M. Fabrice TRABET donne pouvoir à Mme Christiane BRUN JARRY

Absents : Mehdi ZOUAOUI

Secrétaire de séance : Mme Emilie AFFASSI

Ordre du jour

- I. Approbation du compte rendu du 25 février 2022
 - II. Délibération des eaux pluviales
 - III. Vote des taxes
 - IV. Vote des subventions allouées par la mairie
 - V. Devis toiture du préau
 - VI. Devis menuiseries du presbytère
 - VII. Devis réfection du mur
 - VIII. Infos diverses
 - IX. Questions diverses
- I. Approbation du compte rendu du 25 février 2022**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 25 février 2022.

II. Délibération des eaux pluviales

Les membres du conseil ont voté à l'unanimité les travaux concernant le rejet des eaux pluviales qui doivent avoir lieu au lieu-dit Le Mas.

III. Vote des taxes

Madame Le Maire présente l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des deux taxes directes locales revenant à la commune pour l'exercice 2022 :

Taxe foncière bâti : 27.59%

Taxe foncière non-bâti : 56.53%

Madame Le Maire présente et explique le produit final attendu pour chaque taxe, savoir :

| | |
|--|-------------------|
| - Taxes foncières sur bâti et taxes foncières sur non bâti : | 72 942,00 € |
| - Taxe d'habitation : | 7 884,00 € |
| - Allocation compensatrice : | <u>1 622,00 €</u> |
| - TOTAL | 82 448,00 € |

Le montant prévisionnel attendu pour l'année 2022 représente un total de **82.448,00 €**.

Après discussion, l'assemblée municipale décide la non augmentations des taux et ont approuvé le montant prévisionnel attendu à l'unanimité.

IV. Vote des subventions allouées par la commune

| | <u>Subventions allouées en 2021</u> | <u>Subventions votées à l'unanimité pour 2022</u> |
|-------------------------------------|--|--|
| ADMR (animation) | 300,00 € | 300,00 € |
| ADMR (portage des repas) | 329,00 € | 329,00 € |
| Amicale des sapeurs-pompiers | 200,00 € | 200,00 € |
| CFA LOIRE BTP | 90 € / élève : 3 élèves inscrits en 2021 : soit un total de 270,00 € | 90 € / élève : 2 élèves inscrits en 2022 : soit un total de 180,00 € |
| CCAS | 2.000,00 € | 2.000,00 € |

| | | |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| CREATION | 200,00 € | 200,00 € |
| CROIX ROUGE | 200,00 € | 200,00 € |
| GENTIANE & COOKIE | 300,00 € | 300,00 € |
| LYCEE AGRICOLE | 1 élève inscrit : 90,00 € | Aucun élève inscrit : 0,00 € |
| MFR MONTBRISON | 1 élève inscrit : 90,00 € | Aucun élève inscrit : 0,00 € |
| MJC LES FOUGERES | 200,00 € | 200,00 € |

V. Devis toiture du préau

Madame Le Maire a présenté un devis effectué par l'entreprise CL BOIS.

VI. Devis menuiseries du presbytère

Madame Le Maire a présenté un devis effectué par un maçon.

Monsieur Bruno CHANAL va faire passer un autre maçon afin d'obtenir un deuxième devis.

VII. Devis réfection du mur

Du fait de l'augmentation de la matière première et des énergies, l'entreprise ayant initialement effectué le devis en a présenté un nouveau.

VIII. Infos diverses

- Le conseil municipal a rempli le tableau des congés d'été
- Le département a adressé à la mairie le catalogue de la saison culturelle. Les demandes de subventions doivent être demandées avant le 15/05/2022.
- Des travaux seront entrepris par le service des eaux du Département de la LOIRE sur le pont de la Curraize entre CHAZELLES et VERRIERES sur le 1^{er} semestre 2022 pour une période de deux semaines.
- Les travaux concernant l'antenne de réception télévision au Presbytère ont été entrepris et la locataire a constaté que tout fonctionne.
- Le spectacle du Théâtre des Pénitents, compagnie de théâtre de MONTBRISON, aura lieu le 16 juin 2022.
- Un appartement loué va être libéré et des travaux de réfection sont à prévoir. Les conseillers municipaux se chargeront eux-mêmes des travaux.

➤ **Prochain conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 avril 2022 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h17.